



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mise en oeuvre du programme EVARS

Question écrite n° 5070

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les préoccupations exprimées par des familles de sa circonscription au sujet du programme éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). En effet, certains aspects du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, qui vise à permettre aux élèves de mieux comprendre leur corps, d'appréhender la relation à l'autre et de se préparer à la vie affective et familiale, leur font craindre la négation de la place des familles dans cet enseignement qui touche à l'intime. En outre, elles lui ont fait part de leur préférence pour une approche qui serait centrée en priorité sur la qualité des relations, l'amour au sens large, tout en prévenant des risques. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend répondre aux attentes exprimées par ces familles.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Brigand](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5070

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025